

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC  
COMTÉ DE SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE 18 JANVIER 2016, À L'HÔTEL  
DE VILLE, SITUÉE AU 162, RUE DES JÉSUITES, À TADOUSSAC

Étaient présents : M. Hugues Tremblay, maire  
Mme Myriam Therrien, conseillère  
Mme Linda Dubé, conseillère  
M. Éric Gagnon, conseiller  
M. Martin Desbiens, conseiller  
Mme Stéphanie Tremblay, conseillère

Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme  
secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (18H00)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les  
délais.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

(Rés. 2016-0018)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la  
Municipalité de Tadoussac que l'ordre du jour soit accepté.

3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 357 FIXANT LES TAUX  
POUR LE SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION

AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT NO 357

---

**RÈGLEMENT NO 357 FIXANT LES TAUX POUR LE SERVICE  
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE  
D'IMPOSITION 2016**

---

Extrait conforme des minutes du procès-verbal de  
l'assemblée spéciale du conseil de la Corporation Municipale de  
Tadoussac tenue le 18<sup>ième</sup> jour du mois de janvier 2016 à compter de 18  
heures au local habituel des réunions spéciales du conseil, à laquelle  
assemblée il y avait quorum.

Je soussigné, Éric Gagnon, conseiller, donne avis de motion  
que lors d'une séance régulière ou spéciale, le conseil procédera à  
l'adoption du règlement No 357 ayant pour objet les taux pour le service  
de gestion des matières résiduelles pour l'année d'imposition 2016.

**DONNÉ À TADOUSSAC CE 18<sup>IÈME</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2016**

---

Éric Gagnon, Conseiller

---

Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

**5. DIVERS**

**6. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

**(Rés. 2016-0019)**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE  
la réunion soit levée à 18h05.

---

Hugues Tremblay,  
Maire

---

Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité de Tadoussac.

---

Marie-Claude Guérin,  
Directrice générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.